

Je vais passer un EEG, électro-encéphalogramme

Le site du Docteur Catherine PONTIER

Adresse du site : www.docvadis.fr/pontiercatherine



Validé par

le Comité Scientifique Neurologie

Votre médecin vous a demandé d'effectuer un EEG (électroencéphalogramme). Cet examen permet d'étudier l'activité de votre cerveau.

L'EEG, qu'est-ce que c'est ?

EEG signifie électroencéphalogramme. Cet examen a pour objectif d'étudier l'activité électrique de votre cerveau. Le signal électrique des cellules de votre cerveau est amplifié, puis converti par ordinateur en signal numérique avant d'être enregistré sous forme d'un tracé (graphique). Sur le tracé sont enregistrés différents rythmes cérébraux caractéristiques, ainsi que l'effet que peuvent provoquer différents stimuli sur ces rythmes (ouverture et fermeture de vos yeux, lumière, inspiration, expiration...). L'analyse de ce tracé sera réalisée par le neurologue.

Comment me préparer avant l'examen ?

Vos cheveux doivent être propres et vous ne devez pas mettre de gel ni de laque. Vous ne devez pas prendre de calmant ni d'excitant. Il est préférable de ne pas être à jeun. Pensez à vous munir de votre ordonnance, de votre carte Vitale et de votre carte de mutuelle.

Comment se déroule l'examen ?

Lors de cet examen, vous serez assis ou en position allongée, en état d'éveil. L'activité électrique de votre cerveau est étudiée grâce à des électrodes (une vingtaine) placées sur votre cuir chevelu au moyen d'un casque souple. Une pâte conductrice sera mise sur votre cuir chevelu pour permettre un meilleur enregistrement de l'activité électrique de votre cerveau.

Cet examen est-il douloureux ?

Il s'agit d'un simple enregistrement. Cet examen est tout à fait indolore et non invasif. Les électrodes ne sont que posées à la surface de votre cuir chevelu. Elles ne font qu'enregistrer les signaux émis par votre cerveau.

Présente-t-il des risques ?

Aucun effet secondaire n'est lié à cet examen.

Combien de temps dure-t-il ?

Cet examen dure entre 20 et 45 minutes.

Où cet examen a-t-il lieu ?

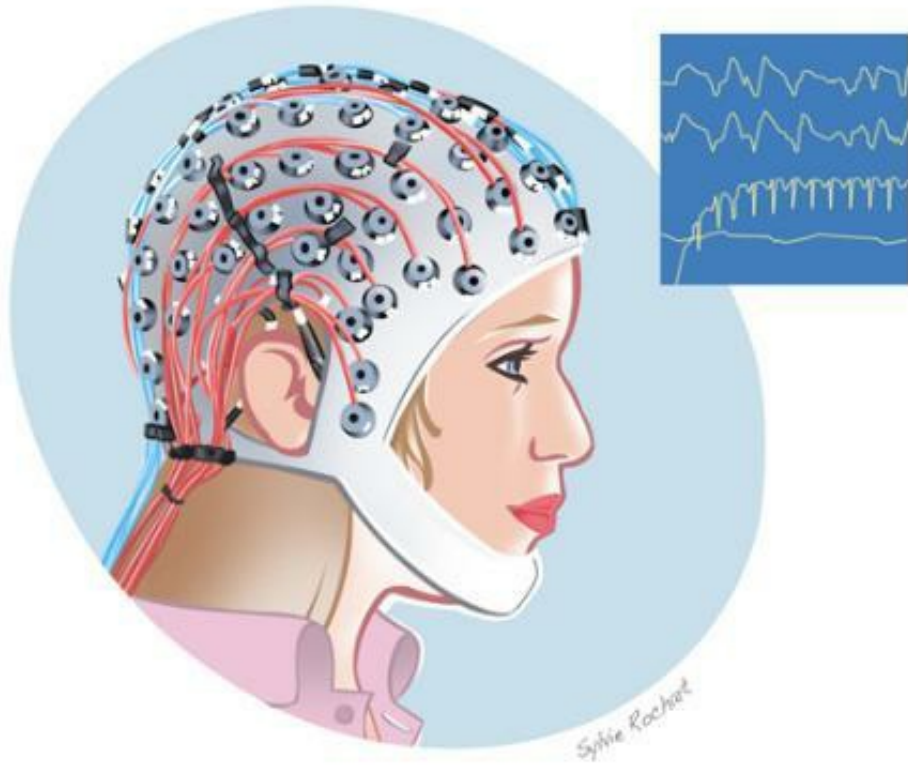
Il se passe chez un neurologue, en ville ou à l'hôpital. Il peut être réalisé par un technicien, mais c'est le neurologue qui analyse le tracé.

Et les résultats ?

Le neurologue pourra directement interpréter le tracé ou alors adresser ses conclusions à votre médecin traitant qui vous les communiquera.

Un casque souple est posé sur votre tête et l'activité électrique de votre cerveau est étudiée grâce à des électrodes

A l'issue de cet examen, pensez à bien ranger vos résultats, voire éventuellement à les classer par date. N'oubliez surtout pas de les apporter lors de votre prochaine consultation ou d'un prochain examen.



Un casque souple est posé sur votre tête et l'activité électrique de votre cerveau est étudiée grâce à des électrodes